

COMMUNIQUÉ
5 juillet 2018

**SOCIÉTÉ INCLUSIVE :
LA CNSA ADOPTE UN TEXTE FONDATEUR**

Sous l'impulsion de sa Présidente Marie-Anne Montchamp, la CNSA vient d'adopter à l'unanimité un texte sur la société inclusive, préparé dans une très large concertation avec les membres du Conseil. Ce texte est porteur d'une vision nouvelle de l'accompagnement des Personnes Agées et Handicapées. Il s'agit, en effet, de poser les premiers principes d'une société réellement respectueuse de la vulnérabilité quel que soit l'âge des personnes concernées.

De ce point de vue-là, elle porte un projet fort résolument opposé à toute forme de discrimination par le handicap ou par l'âge, particulièrement engagée dans la lutte contre l'âgisme et le respect de la personne quel que soit son âge l'AD-PA a pleinement participé à ce rapport et se félicite de son adoption unanime.

Plusieurs points majeurs sont à souligner :

- Le refus des termes dévalorisants tels que dépendance ou perte d'autonomie et l'AD-PA espère que cette évolution va désormais imprégner l'ensemble des discours des acteurs publics.
- La nécessité de partir des besoins et des attentes des personnes pour construire les réponses à leur service plutôt que de faire à leur place.
- La dénonciation du modèle des EHPAD trop sécuritaire et normé, qui ne correspond pas aux attentes des Personnes Agées, de leurs proches, et des professionnels.
- La promotion d'une logique domiciliaire des établissements à devenir de vrais domiciles.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées